

Présentation de la Trousse de soutien à l'évaluation du risque d'aliénation parentale

VÉRONIQUE LACHANCE, doctorante en psychologie & **MARIE-HÉLÈNE GAGNÉ**, professeure en psychologie

Résumé

L'aliénation parentale est une dynamique familiale dans laquelle un enfant rejette l'un de ses parents de façon apparemment injustifiée, habituellement sous l'influence de l'autre parent. Cette dynamique familiale s'observe le plus souvent dans un contexte de séparation conjugale impliquant un conflit ou un litige pour la garde des enfants. La *Trousse de soutien à l'évaluation du risque d'aliénation parentale* est le résultat de plusieurs travaux d'analyse et de recherche impliquant une collaboration entre plusieurs chercheurs, étudiants et milieux de pratique et ce, depuis près de 10 ans (Gagné, Drapeau, & Hénault, 2005; Gagné, Duquet, Jean, & Nadeau, 2009; Gagné, Cyr, Drapeau, Lessard & Saint-Jacques, 2012). La *Trousse* est destinée aux intervenant-e-s qui œuvrent auprès des familles en difficulté, qu'ils soient psychologues, travailleurs sociaux ou de toute autre profession connexe. Elle s'applique plus particulièrement en contexte de protection de la jeunesse et dans les services d'expertise et de médiation. Elle peut aussi être utile dans le cadre de services de première ligne comme ceux des centres de santé et de services sociaux (CSSS), et à l'intérieur de certains organismes communautaires spécialisés dans le soutien aux familles. Elle a été pré-testée auprès de plusieurs intervenant-e-s issus de milieux diversifiés et régulièrement confrontés à des familles à risque de développer de l'aliénation parentale. Cette *Trousse* doit être considérée comme un outil pour supporter le jugement clinique de l'intervenant-e et non comme un outil diagnostique, puisque l'aliénation parentale n'est pas reconnue comme tel dans les manuels diagnostiques psychiatriques. La *Trousse* est composée des quatre outils ci-dessous dont l'ordre de leur présentation traduit la séquence d'utilisation proposée. L'intervenant-e peut utiliser ces outils indépendamment les uns les autres, selon son contexte et ses besoins de pratique.

1. Le **Manuel de référence** est le point de départ pour l'utilisation de tous les autres outils. Cet outil fournit une base commune de compréhension en dressant le portrait de la problématique de l'aliénation parentale. Une bonne appropriation du manuel est essentielle à l'utilisation optimale des autres outils de la trousse.
2. Le **Guide d'entrevue** comprend un recueil de questions à poser aux parents pour soutenir l'intervenant-e dans sa quête d'informations pour documenter une situation potentielle d'aliénation parentale.
3. L'**Inventaire d'indicateurs d'aliénation parentale** est une liste à cocher de comportements typiquement observés dans les familles à risque d'aliénation parentale.
4. Les **Arbres de décision** permettent à l'intervenant-e de faire la synthèse de ses observations et de situer la famille sur un continuum de risque d'aliénation parentale.

Cette *Trousse* est une co-production de l'*Alliance de recherche université-communauté (ARUC) Séparation parentale, recomposition familiale* et de la *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance*, deux instances du centre de recherche JEFAR de l'Université Laval. Il est désormais possible de la télécharger gratuitement sur les sites web de ces deux groupes de recherche (www.arucfamille.ulaval.ca, www.chaire-maltraitance.ulaval.ca). Des formations et des webinaires seront disponibles prochainement afin de guider les intervenant-e-s sur l'utilisation de la *Trousse* et susciter une réflexion sur les enjeux liés à l'évaluation de l'aliénation parentale. Vous êtes invités à rester à l'affût des nouveautés!

Texte

L'aliénation parentale est une dynamique familiale dans laquelle un enfant rejette l'un de ses parents de façon apparemment injustifiée, habituellement sous l'influence de l'autre parent. Le mot « aliénation » traduit l'éloignement relationnel ou la rupture du lien entre un enfant et son parent. L'aliénation parentale s'observe le plus souvent dans un contexte de séparation conjugale impliquant un conflit ou un litige pour la garde des enfants.

La *Trousse de soutien à l'évaluation du risque d'aliénation parentale* est le résultat de plusieurs travaux d'analyse et de recherche impliquant une collaboration entre plusieurs chercheurs, étudiants et milieux de pratique et ce, depuis près de 10 ans. Pour ne donner qu'un bref aperçu de ces travaux, un bilan des connaissances et des controverses a d'abord fait ressortir la quasi-absence d'outils et d'instruments de mesure de l'aliénation parentale (Gagné, Drapeau, & Hénault, 2005). Ensuite, une analyse approfondie des besoins des intervenant-e-s des domaines psychosocial et judiciaire a mis en évidence le besoin d'outils cliniques et de formation afin de reconnaître les signes d'aliénation parentale, la distinguer d'autres problématiques familiales et savoir comment y réagir adéquatement (Gagné, Duquet, Jean, & Nadeau, 2009). Enfin, une recherche effectuée en collaboration avec le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire (CJQ-IU) et le Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU) a permis de mieux comprendre les situations familiales présentant des indices d'aliénation parentale (Gagné, Cyr, Drapeau, Lessard & Saint-Jacques, 2012). La *Trousse* est la retombée directe des résultats de cette recherche empirique. Les chercheuses ont procédé à une analyse approfondie de 11 situations présentant de nombreux indicateurs d'aliénation parentale. Sur cette base, elles ont proposé deux conditions pour statuer sur la présence d'aliénation parentale et des éléments permettant de cerner le risque d'aliénation parentale.

La *Trousse* est destinée aux intervenant-e-s qui œuvrent auprès des familles en difficulté, qu'ils soient psychologues, travailleurs sociaux ou de toute autre profession connexe. Elle s'applique plus particulièrement en contexte de protection de la jeunesse et dans les services d'expertise et de médiation. Elle peut aussi être utile dans le cadre de services de première ligne comme ceux des centres de santé et de services sociaux (CSSS), et à l'intérieur de certains organismes communautaires spécialisés dans le soutien aux familles. Elle a été pré-testée auprès de plusieurs intervenant-e-s issus de milieux diversifiés et régulièrement confrontés à des familles à risque de développer de l'aliénation parentale. De plus, cette *Trousse* s'inscrit dans une perspective préventive, car elle vise à soutenir les intervenant-e-s à reconnaître divers éléments contextuels et comportementaux qui indiquent un risque plus ou moins grand d'aliénation parentale.

Cette *Trousse* doit être considérée comme un outil pour supporter le jugement clinique de l'intervenant-e et non comme un outil diagnostique, puisque l'aliénation parentale n'est pas reconnue comme tel dans les manuels diagnostiques psychiatriques. Celle-ci est composée des quatre outils ci-dessous dont l'ordre de leur présentation traduit la séquence d'utilisation proposée. L'intervenant-e peut utiliser ces outils indépendamment les uns les autres, selon son contexte et ses besoins de pratique.

1. Le **Manuel de référence** est le point de départ pour l'utilisation de tous les autres outils. Cet outil fournit une base commune de compréhension en dressant le portrait de la problématique de l'aliénation parentale. Une bonne appropriation du manuel est essentielle à l'utilisation optimale des autres outils de la trousse.
2. Le **Guide d'entrevue** comprend un recueil de questions à poser aux parents pour soutenir l'intervenant-e dans sa quête d'informations pour documenter une situation potentielle d'aliénation parentale.
3. L'**Inventaire d'indicateurs d'aliénation parentale** est une liste à cocher de comportements typiquement observés dans les familles à risque d'aliénation parentale.
4. Les **Arbres de décision** permettent à l'intervenant-e de faire la synthèse de ses observations et de situer la famille sur un continuum de risque d'aliénation parentale.

Cette *Trousse* est une co-production de l'*Alliance de recherche université-communauté (ARUC) Séparation parentale, recomposition familiale* et de la *Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance*, deux instances du centre de recherche JEFAR de l'Université Laval. Il est désormais possible de la télécharger gratuitement sur les sites web de ces deux groupes de recherche (www.arucfamille.ulaval.ca, www.chaire-maltraitance.ulaval.ca). Des formations et des webinaires seront disponibles prochainement afin de guider les intervenant-e-s sur l'utilisation de la *Trousse* et susciter une réflexion sur les enjeux liés à l'évaluation de l'aliénation parentale. Vous êtes invités à rester à l'affût des nouveautés!

Références

- Gagné, M.-H., Drapeau, S., & Hénault, R. (2005). L'aliénation parentale: Un bilan des connaissances et des controverses. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 46(2), 73-87. doi: 10.1037/h0087007
- Gagné, M.-H., Duquet, V., Jean, R., & Nadeau, J. (2009). L'aliénation parentale: Points de vue et besoins d'intervenants et intervenantes. *Revue Canadienne de Santé Mentale Communautaire*, 28(1), 17-33.
- Gagné, M.-H., Cyr, F., Drapeau, S., Lessard, G., & Saint-Jacques, M.-C. (2012). Exploration de deux laboratoires naturels pour étudier l'aliénation parentale : Rapport de recherche remis au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.